

besoin à des prix abordables, ou encore à assurer que les Métis et les Indiens seront consultés, eux dont on a toujours réglementé l'existence, que cela leur ait plu ou non? Si cette programmation comprend tout cela, le gouvernement n'a pas besoin de l'article 75c. L'opposition s'empresserait d'adopter cette mesure.

La population du Canada s'alarme à l'annonce de l'article 75c et nous sommes tous alarmés. Elle pense que les mesures qui seront adoptées avec l'assentiment et la collaboration entière de l'opposition appartiennent à la catégorie de celles que j'ai citées, et elle se demande pourquoi diable nous ne les avons pas adoptées plus tôt. La raison de cette inquiétude en face de l'article 75c est que si le gouvernement veut son adoption, c'est pour empêcher qu'on légifère en faveur de cette population dans les années à venir et pour étouffer les critiques de l'opposition.

Le programme que le gouvernement se propose de présenter l'année prochaine visera-t-il à contrôler les taux d'intérêt élevés au Canada? Est-ce qu'il réglera le problème de la hausse continue du coût de la vie? Réglera-t-il le problème sans cesse plus grave de la pollution de l'air, du sol et de l'eau au Canada? Apportera-t-il une solution à la question du contrôle par le Canada du secteur privé canadien et de son expansion?

Une voix: Non, jamais.

Mme MacInnis: Vous venez d'entendre la réponse.

Une voix: Et le prix des sucettes glacées au fudge?

Mme MacInnis: Il ne veut même pas s'occuper de la publicité fallacieuse à propos de ces sucettes. J'ai essayé pendant deux ou trois mois d'obtenir du gouvernement l'assurance que la publicité relative au poids de quelque chose d'aussi petit serait celui qu'on annonce, et il ne s'agissait que d'une vétille: les tablettes de chocolat que les enfants achètent.

A la lumière de cette mesure législative au cours de la session courante, la réponse à toutes ces questions est un non catégorique. Le gouvernement ne s'est intéressé à aucune de ces questions. Certains d'entre vous peuvent sourire parce que vous pensez garder le pouvoir entre vos mains et étouffer les critiques que nous essayons de formuler. Les choses seront différentes au Parlement après la prochaine élection.

Les gens sont mécontents, et nous ne nous reposerons que lorsque nous aurons trouvé moyen de faire entendre leurs besoins à la Chambre. On a assez péroré sur l'obstruction

de l'opposition. Je tiens à vous le dire: c'est le gouvernement qui a frustré les moindres initiatives destinées à répondre aux besoins urgents du pays. Seul le gouvernement pouvait présenter des mesures pour régler ces problèmes. Il ne l'a pas fait, et c'est de l'obstruction contre la volonté du peuple.

Les Canadiens veulent que le gouvernement donne priorité à la question de l'emploi, de la formation professionnelle, de l'essor industriel, de la limitation des taux d'intérêt et du coût élevé de la vie, des loyers à prix modique, du problème du blé, etc. Avant que le gouvernement ne soit forcé de donner des subventions aux cultivateurs de l'Ouest pour les empêcher de sombrer, il n'avait pratiquement rien fait pour régler ces problèmes. Alors, de grâce, ne parlons plus d'obstruction de l'opposition. Si le gouvernement peut maintenant paralyser l'opposition à l'aide de cette loi de clôture, il n'aura plus à s'inquiéter des critiques. Il peut désormais fermer les yeux et se boucher les oreilles devant la clameur publique qui réclame les lois dont le pays a besoin.

Le premier ministre (M. Trudeau) prétend que le public s'aperçoit que le Parlement perd contact avec les problèmes actuels. Si les gens croient cela, c'est que le gouvernement a contribué à cet éloignement. Rien d'étonnant que les gens aient senti que le Parlement devenait inutile après avoir en vain essayé de faire comprendre au cabinet qu'il existait nombre de problèmes en souffrance. Malgré cela, le gouvernement fait la sourde oreille et reste aveugle aux besoins de la population.

Veillez noter qu'à Noël, le *Sun* de Vancouver, qui est l'organe du parti libéral sur la côte du Pacifique, publiait un éditorial où il était dit que le gouvernement avait eu la sagesse de reléguer aux oubliettes le projet d'article de clôture 16A. Il disait en substance que nous avions tous tort de croire que le gouvernement avait proposé cet article pour mâter le Parlement. Mais il ajoutait que le premier ministre avait fait une erreur. L'éditorial poursuivait en ces termes:

A l'examen, la formule générale de clôture anticipée que sous-entend l'article 16A fut jugée inacceptable. Il ne s'était pas rendu compte à quel point le Parlement et le peuple étaient chatouilleux quant aux droits de cette grande institution.

Le premier ministre, si inexpérimenté fût-il, pouvait sûrement se tromper une fois, mais lorsque seulement six mois plus tard nous constatons la répétition de l'erreur,